

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_28
Référence Nomenclature n°9.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

**Direction en charge : Pôle Relations Citoyennes et Attractivité
Territoriale**

Service en charge : Petite enfance

**Objet : Règlement de fonctionnement du Pôle Petite Enfance : « Le
Jardin des Zaplous »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 (Art. R.2324-18) relatif aux assistants maternels
et aux établissements d'accueil de jeunes enfants ;

Vu l'arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables
aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et
d'affichage ;

Vu l'arrêté du 8 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre
en établissement et service d'accueil du jeune enfant ;

Considérant qu'il convient de valider le règlement de fonctionnement du Pôle Petite
Enfance Jardin des Zaplous pour satisfaire aux textes et disposition susvisés et afin de
répondre aux nécessités administratives ;

Considérant l'ouverture prochaine du nouveau Pôle Petite Enfance Jardin des Zaplous, sis
2 rue des Blancs Bouleaux, fusion de la Crèche Les Zaplous et de la structure multi-accueil
Jardin des Noyers, offrant aux usagers une capacité d'accueil globale augmentée de 5
places destinées prioritairement à l'accueil d'un public en situation de handicap, pour un
total de 50 places ;

Et vu le projet de règlement de fonctionnement tel que rapporté en annexe ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le règlement de fonctionnement du Pôle Petite Enfance Le Jardin des
Zaplous tel que rapporté en annexe ;
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes
les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en
œuvre de la présente délibération.

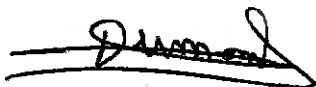
COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_28
Référence Nomenclature n°9.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** le règlement de fonctionnement du Pôle Petite Enfance Le Jardin des Zaplous ;
- **DONNE** tous pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



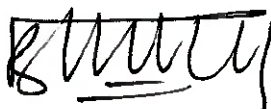
Jean-Claude DUMOND

Le Maire



Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 09.04.24...
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

Règlement de fonctionnement du Pôle Petite Enfance : « Le Jardin des Zaplous »

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Arlette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADO Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUMOND Jean-Claude

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

